



Lundi 24 mars 2014

Communiqué du Bureau National

Le Bureau National du SNNA FO s'est réuni le jeudi 21 mars 2014 à Bordeaux.

Le BN remercie l'ensemble des personnels qui ont participé à la journée d'action du 18 mars 2014 pour la défense des emplois dans les secteurs publics et privés.

Le BN, en concertation avec les sections syndicales, maintient son opposition :

- au projet de Plan de Performance Européen (RP2) qui affiche des objectifs irréalistes incompatibles avec la sécurité des usagers et les conditions de travail des personnels,
- à un taux de redevance trop bas pour recouvrir les coûts et qui crée un déficit du budget de la DGAC,
- à une réduction des investissements et des moyens techniques,
- à une réduction des effectifs,
- à toute dégradation individuelle et collective des conditions de travail,
- à toute réduction du niveau de qualité et des services rendus.

FO est l'organisation syndicale qui a insisté et obtenu le maintien du dispositif indemnitaire actuel des personnels techniques pour, au moins, la durée du protocole 2013/2015 ensuite rejoint par le SNCTA afin de maintenir le lien entre « Indemnitaire » et « ATC ». Les autres OS se satisfaisaient visiblement des propositions de l'administration concernant les seules revalorisations du Sup ISQ (ICNA), de la PEQ (IESSA) et de la prime de polyvalence (TSEEAC détenteurs de la 2^{ème} qualification).

Le BN constate la mise en sommeil et à terme l'abandon du projet ONP (Office National de Paye) et libre de cette contrainte, confirme comme lors des négociations protocolaires, sa volonté du maintien du régime indemnitaire actuel des personnels techniques. Le BN poursuivra son action de défense et de revalorisation du montant indemnitaire de tous les personnels.

Le BN est par ailleurs intervenu auprès du ministère afin de veiller à l'application de l'ensemble des mesures sociales et salariales prévues par le protocole 2013/2015 en particulier l'accompagnement pour les personnels des services restructurés.

Le BN participera à tous les GT techniques ou sociaux (statuts, organisation du travail, retraite,) avec pour objectif de défendre les intérêts de tous les personnels. C'est dans ce but que l'organisation syndicale FO s'est créée et que nous poursuivons notre action, **libres et indépendants de tout lobby ou de tout parti politique.**

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !

<http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

Contacts SNNA-FO : Secrétaire Général Thierry MOROT : 06 07 28 35 00

Permanence : 05 57 92 84 87

